

# QUAND LE BTP VA TOUT VA !

construire la Martinique de demain

À la mémoire de  
Philibert SAINTE-ROSE FANCHINE

# Sommaire

Préambule

I - Discours d'ouverture des Ateliers du BTP du 13 mars  
Emmanuel de REYNAL, président de Contact-Entreprises

II - Etat des lieux et perspectives

III - La Vision des acteurs économiques pour la Martinique

IV - Les propositions du BTP

## **Construire la dynamique**

- Libérer le foncier
- Raccourcir les délais administratifs
- Oser la Défisicalisation Martinique
- Défisicaliser le financement des aménagements publics
- Construire 1.200 logements sociaux par an

## **Construire le tourisme**

- Faire de la Martinique la Capitale mondiale du Rhum
- Construire 12.000 chambres d'hôtel pour devenir une grande destination touristique
- Valoriser les patrimoines Martiniquais

## **Construire la sûreté**

- Lancer un plan "Eau" d'urgence
- Conforter le bâti
- Développer l'expertise parasismique et paracyclonique

## **Construire Tropical**

- Devenir le pilote mondial de la norme tropicale
- Anticiper les catastrophes naturelles (case à vent, autonomie...)
- Adapter les constructions : vieillissement, handicap

## **Construire l'avenir**

- Développer la mobilité : la dorsale
- Réussir la transition énergétique
- Anticiper la montée des eaux océaniques
- Libérer l'innovation

V - Discours de clôture des Ateliers du BTP du 14 mars  
Steve PATOLE, président de SEBTPAM

## Préambule

Après les **Ateliers de la Mer** en 2015 et les **Ateliers du Rhum** en 2016, Contact-Entreprises et ses partenaires ont organisé les **Ateliers du BTP** en mars 2018 au Château de la Favorite.

Ces **Ateliers du BTP** avaient pour ambition de mobiliser les acteurs de la filière autour d'une question simple : « **Et si le BTP construisait la Martinique de demain ?** » en vue de produire une vision claire et porteuse d'avenir. Pendant deux journées et demie de rencontres et de tables rondes, plus de 500 personnes ont pu participer aux échanges sur les thématiques-clés du secteur :

1. **Et si le BTP se libérait de ses contraintes ?**
2. **Et si la commande n'était pas que publique ?**
3. **Et si le changement climatique était une opportunité ?**
4. **Et si la Martinique devenait l'experte de la prévention des risques naturels ?**
5. **Et si la Martinique devenait le pilote mondial de la norme tropicale ?**
6. **Et si la Martinique se projetait dans l'avenir ?**
7. **Et si le BTP innovait pour développer l'emploi ?**

Ces deux journées intenses ont permis de construire une vision partagée pour la Martinique, en associant les acteurs économiques motivés, les élus volontaires, les services concernés de l'Etat et les citoyens experts ou engagés.

Ce sont ces réflexions inspirées, et - souhaitons-le - inspirantes, que nous livrons aujourd'hui dans ce petit livre gris du BTP.

Puissent-elles aider à construire la Martinique de demain.

# I

## Discours d'ouverture des Ateliers du BTP

le 13 mars 2018

Emmanuel de REYNAL, président de Contact-Entreprises

Monsieur le représentant de l'Etat,  
Monsieur le représentant de la Collectivité Territoriale de Martinique,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mon Lieutenant-colonel, cher Ami Tanguy EON-DUVAL,  
Mesdames et Messieurs,

Après les Ateliers de la Mer en 2015 qui ont inscrit la Martinique dans l'économie bleue, puis les Ateliers du Rhum en 2016 qui ont imposé dans le débat public l'idée du spiritourisme, nous ouvrons aujourd'hui les Ateliers du BTP en posant une question simple : et si le BTP reconstruisait la Martinique de demain ?

Car la situation particulièrement critique de ce secteur, essentiel pour notre économie, exige en quelque sorte la mobilisation générale de tous les constructeurs – et je dirais même plutôt de tous les « constructifs » de Martinique.

Très vite, nous avons été rejoints par de nombreux partenaires, et c'est à eux que je pense aujourd'hui, au moment d'ouvrir ces Ateliers.

Je veux donc commencer par remercier celles et ceux qui ont rendu possible la tenue de cette manifestation.

En tout premier lieu, je remercie le Préfet de Martinique Franck ROBINE, pour son soutien clair et pour sa décision de mobiliser les services de l'Etat autour de notre initiative. Il m'a fait savoir qu'il ne pouvait être parmi nous en raison de son déplacement à Paris pour une réunion des Préfets avec le Ministre de l'intérieur.

Je remercie également les élus territoriaux qui ont compris notre démarche et qui ont fait le pari de l'intelligence collective pour imaginer un avenir meilleur pour le BTP.

Je remercie aussi tous les acteurs de la filière du BTP, qui malgré les immenses difficultés qu'ils traversent, ont su se rendre disponibles et efficaces pour mettre ce rendez-vous sur pied.

Ils étaient impliqués dans toutes les réunions préparatoires, et ils n'ont pas hésité à mettre de leur poche pour financer cette rencontre. Merci.

Je veux également remercier du fond du cœur tous les intervenants qui ont accepté de participer aux conférences, aux tables rondes et aux débats. Vous êtes la matière grise de ces ateliers, c'est dire la responsabilité qui pèse sur vos épaules.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans m'adresser aux chevilles ouvrières de la manifestation : Ketty FLAM, Agnès MONLOUIS-FELICITE, Steve CHALONO, Stéphane ABRAMOVICI, et tous les autres qui ont agi et qui agissent encore dans une discrète efficacité au succès de ces journées. Merci.

Rappelons maintenant quelques chiffres :

Plus de 10.000 martiniquais occupent aujourd'hui un emploi en lien avec le monde du BTP.

La baisse continue d'activité détruit chaque année plusieurs centaines de ces emplois.

Les ventes de ciment n'ont jamais été aussi basses depuis 37 ans ! La mise en chantier des logements est en chute de plus de 40% par rapport à 2008.

Il faudrait construire 1.200 logements sociaux chaque année. On n'en construit que la moitié.

Les dépenses d'investissement des collectivités locales se sont effondrées de plus de 40% depuis 2007 !

Les perspectives d'investissements publics n'ont jamais été aussi sombres.

Le constat est donc posé, dans toute sa brutalité. Il n'y a pas suffisamment d'activités en Martinique. Le défi maintenant est d'imaginer ensemble les conditions d'une relance afin dans un premier temps, d'arrêter l'hémorragie et ensuite de créer assez d'activité pour que le BTP se remette à créer des emplois en Martinique.

Quelles actions de court terme doit-on mettre en œuvre pour maintenir un filet de respiration ? Quelles actions de moyen terme doit-on prioriser, et quelles stratégies de long terme doit-on définir aujourd'hui ?

Il nous faut ensemble redessiner la route du BTP. Celle qui conduira la Martinique vers un meilleur avenir, celle qui prendra dès aujourd'hui les bons virages, qui saura contourner les obstacles, celle qui mènera tous ses acteurs à destination. Il nous faut donc savoir où l'on va, et comment on y va.

Quels sont les projets structurants des 20 prochaines années sur lesquels on doit travailler dès aujourd'hui ? Comment le BTP peut-il contribuer à renforcer nos positions mondiales en matière de tourisme ? Quels obstacles faut-il lever pour que nos équipements soient remis à niveau et puissent répondre aux risques cycloniques et sismiques, mais aussi puissent répondre aux normes environnementales d'urgence. Je pense en particulier aux normes des canalisations et des systèmes d'assainissement sur lesquelles nous accusons un retard scandaleux.

Quelle politique mettre en place pour répondre au vieillissement accéléré de notre population tant en matière d'adaptation des logements aux problématiques du grand âge que de construction d'établissements d'accueil spécialisés ?

Quelle démarche de co-construction avec les pouvoirs publics pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public alors que 73.000 personnes sont en situation de handicap Martinique, soit 18,2% de la population ?

Quels instruments inventer pour accélérer le rythme des constructions de logements en Martinique ?

Quels seront les métiers du BTP de demain, et comment les anticiper aujourd'hui ?

Les défis sont nombreux, mais ils doivent tous être relevés. C'est ce que nous ferons pendant ces 2 journées. Et je suis sûr que nous

y parviendrons, et que nos travaux inspireront enfin une stratégie de développement économique à laquelle tous les constructifs de Martinique participeront. C'est en effet cette belle ambition que j'appelle de mes vœux : voir naître de la crise, non pas des divisions et des tensions, mais des volontés et des unions de force.

Construisons ensemble la Martinique de demain. Voilà le vrai défi des Ateliers du BTP.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passionnants Ateliers, et je vous invite à en être les constructeurs inspirés.

*Emmanuel de REYNAL*  
*Président de Contact-Entreprises*  
*13 Mars 2018*

## II

### Etat des lieux et perspectives

**Les ventes de ciment sont au plus bas depuis 37 ans !**  
**La mise en chantier des logements est en chute de plus de 40% par rapport à 2008 !**  
**Il faudrait construire 1.200 logements sociaux chaque année ; on n'en construit que la moitié !**  
**L'emploi dans le secteur du BTP s'effondre !**

Depuis 2009 le secteur du BTP est en crise profonde. Les chiffres relatifs aux ventes de ciment donnent des indications précises quant à la profondeur de la crise. En 2017, 158.700 tonnes de ciment ont été vendues en Martinique. Historiquement, c'est le chiffre le plus bas depuis... 37 ans !

Depuis 1980, les chiffres annuels de vente de ciment sont les suivants :

1980 : 169.000 tonnes  
1982 : 183.000 tonnes  
1988 : 239.000 tonnes (effet défiscalisation loi PONS)  
1991 : 286.000 tonnes (maximum)  
1995 : 210.000 tonnes (crise BTP)  
2008 : 261.000 tonnes  
2009 : 200.000 tonnes (crise sociale)  
2013 : 171.000 tonnes (crise BTP)  
2014 : 182.000 tonnes (travaux CHU et TCSP)  
2015 : 179.000 tonnes  
2016 : 164.000 tonnes  
2017 : 158.700 tonnes

Les ventes de ciment et d'enrobés ont baissé respectivement de 38% et 35% sur les 10 dernières années !

## Les raisons de l'effondrement

### *Une commande publique en panne*

Face aux contraintes budgétaires de l'Etat et des Collectivités territoriales et dans l'attente d'un fonctionnement normal de la CTM qui tarde à venir, les perspectives sont incertaines. Le niveau d'activité du BTP est largement tributaire de la commande publique. Or après l'éclaircie relative apportée ces dernières années par les chantiers du CHU et du TCSP, l'avenir n'est pas radieux. Les projets d'importance d'ores et déjà programmés et financés, sont rares.

Deux projets majeurs ont été mis en oeuvre depuis 2017 :

Le plus important, l'agrandissement de l'aéroport Aimé CÉSaire. Ce projet de 124 millions d'euros semble être le seul dont le financement soit bouclé entièrement.

La reconstruction du Lycée SCHOELCHER dont le coût est estimé à 70 millions d'euros sur 24 mois.

Troisième projet d'envergure, le complexe environnemental de traitement et de valorisation des déchets du Petit Galion au Robert, dont la construction est maintenant terminée.

Enfin, le Grand Port Maritime de la Martinique reporte à l'année prochaine la réalisation du projet d'extension du terminal commercial à la Pointe des Grives.

Ces projets n'ont pas suffi à enrayer une chute de la commande publique illustrée par la baisse quasi continue des ventes de ciment.

Autre commande publique en panne, celle des communes et des communautés d'agglomérations qui, seules ont la compétence "aménagement", et dont les finances sont extrêmement contraintes. Le premier plan de relance de l'équipe régionale avait permis d'atténuer la chute en 2011/2012. Mais la fin de ce dispositif proposé en 2009 par les professionnels, a réduit à néant ces opérations de proximité dont bénéficiaient les PME locales.

### *La chute de la construction de logements*

Depuis 2009, le secteur du bâtiment et des travaux publics est en crise. Jusqu'en 2007-2008, l'activité du secteur était portée par le logement privé. La production annuelle était d'environ 4.000 logements par an.

La remise en cause de la défiscalisation en 2008 a porté un coup à ce secteur. Celui-ci ne s'en est jamais remis, le logement social et la commande publique n'ayant pas pu prendre le relais.

D'après les statistiques du Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuel) qui délivre les attestations électriques en 2017, celles-ci ont chuté de 50% par rapport à 2009.

Enfin, s'agissant du logement social, les besoins sont estimés à 1.200 logements sociaux par an. Dans un parc qui compte au 1er janvier 2016, 30.859 logements soit 14% de l'ensemble des résidences principales. Or ce sont 561 logements sociaux qui ont été mis en chantier en 2015, 470 livrés en 2016 et 406 en 2017 ! Rappelons que de son côté, la Guadeloupe programme environ 2.000 logements sociaux chaque année !

### *La consommation des fonds européens est particulièrement médiocre*

La consommation des fonds européens a fortement souffert du contexte de mise en place de la nouvelle Collectivité Territoriale de Martinique. Certes, les difficultés de démarrage des fonds programmés pour la période 2014-2020 ont affecté toutes les régions françaises de l'hexagone ou d'outre-mer. Mais il est évident que ce problème a une acuité particulière pour les régions et collectivités territoriales d'outre-mer puisqu'elles sont les seules régions françaises en « Objectif 1 » étant donné leur retard. Leur développement est donc beaucoup plus tributaire de la consommation des fonds européens que les régions hexagonales.

Ainsi la quasi-paralysie du FEADER en Martinique n'a pas

seulement des incidences négatives sur les projets agricoles qui n'arrivent pas à démarrer, mais aussi, sur les nombreux chantiers du BTP liés à ces projets agricoles qui sont à l'arrêt.

A fin décembre 2017, un tableau issu des services du Ministère des Outre-mer indique que, malgré une réelle progression depuis 2015, le taux de programmation des fonds européens est de 29,4% en Martinique, soit le taux le plus bas de tous les Outre-mer.

### ***L'emploi est en panne***

En 2000, 6.625 emplois salariés étaient répertoriés dans le secteur de la construction. Chaque année, ce chiffre baisse. En 2013, il ne restait plus que 5.972 emplois directs dans ce secteur.

En 2015, le BTP a effectué des recrutements en lien avec le chantier du TCSP, permettant ainsi d'employer 6.416 salariés. Mais depuis 2016, la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader : fermetures d'activités, mises en chômage technique, plans de départ en retraite anticipée, non renouvellement des emplois...

## **Les orientations pour sortir du marasme**

Relancer la commande publique dans toutes ses dimensions, en activant les leviers de long terme, de moyen terme et de court terme : faire de la Martinique une destination touristique majeure, initier dès aujourd'hui les grands projets structurants de demain, tripler la construction de logements sociaux, et mettre nos équipements à niveaux.

Il s'agit en effet de mettre en place les conditions d'une relance du BTP afin d'arrêter l'effondrement du secteur et de créer assez d'activité pour que le BTP et l'ensemble de l'économie soient de nouveau créateur d'emplois en Martinique et générateur d'attractivité.

Il s'agit aussi de territorialiser la valeur ajoutée en privilégiant systématiquement les solutions locales génératrices d'emplois

locaux. Les critères d'attribution des marchés publics doivent être définis en fonction de cette priorité.

### ***La Martinique doit relancer l'activité du BTP par une politique audacieuse d'équipement autour de grands projets structurants.***

**Le tourisme est clairement l'avenir de la Martinique.** Aussi, le premier projet structurant pourrait être la construction de 4.000 nouvelles chambres d'hôtel et la rénovation du parc hôtelier actuel (2.500 chambres au moins) aux fins de nous remettre dans la compétition touristique régionale. Il s'agit là, d'un puissant projet de développement économique et touristique offrant une valeur ajoutée incontestable au territoire.

En effet, si l'on considère un coût moyen de construction de 200.000 euros par chambre et de 50.000 euros par chambre rénovée, il s'agirait d'un plan de 925 millions d'euros !!!

Avec un impact de 0,9 emploi direct et indirect par chambre, ce plan permettra surtout de créer près de 3.600 emplois permanents, sans compter l'augmentation positive de la balance des paiements de la Martinique, en renforçant la fréquentation touristique.

Un deuxième projet structurant pourrait être **l'amélioration de la mobilité**. La Réunion vient de relancer un vieux projet de route, la route de l'Est. Le 12 avril 2017, a eu lieu le premier comité de pilotage de cet important projet. Il devrait aboutir à l'ouverture de cette route de 40 kms, d'ici 2020. Ce projet permettra bien sûr à la Réunion de consommer un maximum de fonds européens avant que cette source de financements ne devienne de moins en moins accessible.

La Martinique doit, elle aussi, lancer un grand projet structurant pour améliorer la mobilité et décongestionner le territoire. Trop de temps, trop d'énergie s'envolent en fumée dans les embouteillages. Le transport est la principale source de pollution et de dépendance énergétique. C'est une gabegie, avec une perte considérable

pour l'économie, c'est un facteur majeur de mal être. Mieux circuler, plus rapidement, moins polluer, faciliter l'accessibilité à l'ensemble du territoire, accroître la productivité générale, mettre en oeuvre un transport public performant, permettre la transition énergétique, voilà les défis que doit relever le projet mobilité global de la Martinique. La première pierre pourrait être la liaison routière entre Brasserie Lorraine et Carrère, dont les études sont déjà finalisées.

Et pourquoi ne pas être plus ambitieux encore, en ouvrant une voie supplémentaire qui relierait le sud au nord, et ferait que tous les temps de trajet seraient réduits de moitié ! La mise en oeuvre d'un tel projet permettrait de réaménager entièrement le territoire au profit de l'habitat, des activités économiques et du tourisme. Estimé à un milliard d'euro, ce grand chantier s'échelonne sur une dizaine d'années, et dessinerait la Martinique du 22ème siècle. La Réunion a su réaliser la route des Tamarins. Pourquoi la Martinique ne parviendrait-elle pas, elle aussi, à donner vie à ses ambitions ?

### ***Une relance du logement social***

Il est impératif également que la production de logements sociaux, dont les besoins sont élevés, retrouve un niveau acceptable. Cette production doit se faire à des tarifs compatibles avec la structure financière des entreprises locales. La clause "d'interdiction de marché à tarif anormalement bas" doit être scrupuleusement respectée, afin d'éviter que les chantiers ne conduisent les opérateurs à leur perte. L'objectif de livrer 1.200 logements sociaux "rentables" par an, pendant plusieurs années, doit être clairement affiché.

### ***Un programme de mise à niveau de nos équipements***

Plusieurs secteurs sont concernés :

La mise aux normes parasismiques et paracycloniques recouvre un volume important de travaux notamment pour les équipements

publics. Même si ce chantier a débuté depuis plusieurs années, l'essentiel reste à faire.

### **La mise aux normes des équipements de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées représente lui aussi un volume de travaux conséquent.**

Le poids économique du secteur des entreprises de canalisations est en forte baisse en Martinique sur les 5 dernières années (CA passé de 38 millions d'euros en 2012 à 28 en 2015). Ce secteur est d'autant plus important sur le plan social qu'il mobilise potentiellement de nombreux emplois locaux non qualifiés. Or, les 400 emplois actuels sont difficilement conservables dans le cadre d'une gestion au fil de l'eau. Autre enjeu d'une redynamisation de secteur, la mise en conformité des réseaux avec les obligations environnementales introduites par la loi Grenelle 2 (on observe près de 40% de fuite sur le réseau d'eau potable), les exigences de traitement de la directive dite « eaux résiduelles urbaines » et là aussi, la mise aux normes parasismiques est nécessaire. Des milliers de kilomètres de tuyauterie sont obsolètes depuis des décennies, et c'est souvent par miracle que l'eau parvient encore jusqu'au robinet ! Outre les conséquences directes d'une mauvaise canalisation sur la qualité sanitaire de l'eau, l'état désastreux du réseau plonge la Martinique dans une situation de vulnérabilité sans précédent !

Le montant du budget à mobiliser pour remettre notre système d'eau en conformité minimum est évalué à 500 millions d'euros ! Un chantier à prendre à bras le corps, tant les enjeux sont importants, voire vitaux pour notre population.

Le "Plan Eau Dom" lancé en juin 2016 par les ministres en charge de l'environnement et des Outre-mer, se déroulera sur 10 ans avec des périodes de contractualisation de 5 ans. Le 1er plan d'actions qui vient d'être signé représente un coût global de réalisation de l'ordre de 66 millions d'euros : 36 millions d'euros pour l'eau potable, 30 millions d'euros pour l'assainissement. Une première

bonne goutte...

**Par ailleurs il faut également prévoir une amélioration du réseau routier existant et une interconnexion des zones d'activité aujourd'hui totalement asphyxiées.**

### ***Obtenir de l'Etat un Programme Exceptionnel d'Investissement pour la Martinique***

L'ampleur des besoins et l'urgence de la situation justifient la mise en œuvre d'un PEI (Programme Exceptionnel d'Investissement) pour la Martinique qui impliquera l'Etat et toutes les collectivités de la Martinique.

En 2002, la Corse a su mettre en œuvre un tel PEI avec un plan de près de 2 milliards d'Euros sur 15 ans. Ce plan est né de la volonté conjointe des élus locaux et de l'Etat. Il a permis à l'île de Beauté de rattraper son retard infrastructurel, et d'offrir à ses 330.000 habitants de vraies perspectives de développement.

Voici ce qu'on peut lire sur le site de la Préfecture de Corse à propos du PEI : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/corse>

*« L'objectif était de traduire la volonté de l'Etat d'aider la Corse à rattraper son retard en matière d'infrastructures, d'équipements et de services collectifs.*

*Le PEI a été institué par l'article 53 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse. Prévu pour une durée de quinze ans (2002-2017), il vise à « aider la Corse à surmonter les handicaps naturels que constituent son relief et son insularité », et à « résorber son déficit en équipements et en services collectifs ».*

*Afin de permettre à l'économie et à la société corse de rattraper leurs retards et de combler l'écart de développement avec les autres régions métropolitaines, il a été décidé, au travers du PEI (en complément des fonds structurels et du contrat de plan), de financer sur quinze ans près de deux milliards d'euros de coût total de travaux nécessaires à la modernisation des infrastructures et des services collectifs.*

*Après le recensement des besoins réalisé par l'Etat et la collectivité territoriale, l'enveloppe du PEI, fixée à 1.940,68 millions d'euros, a été répartie en quatre axes, en mettant particulièrement l'accent sur la nécessité d'améliorer les infrastructures de transport.»*

**Le PEI est pleinement justifié par la nécessité de rattrapper notre retard en matière de dépenses publiques par habitant, qui en Martinique sont inférieures de plus de 25% par rapport à la moyenne nationale (Source DME 2010).**

### III

## La Vision des acteurs économiques pour la Martinique

Début 2014, le Livre Bleu de Contact-Entreprises jette un pavé dans la marre en proposant la vision d'une Martinique ouverte sur le XXIème siècle et sur les opportunités créées par la révolution Internet. Les 21 idées pour voir l'avenir en bleu, ont donné naissance aux Ateliers de la Mer en 2015 puis aux Ateliers du Rhum en 2016.

En 2017, avec son livre orange #MartiniqueAttractive, Contact-Entreprises propose de faire la révolution de l'attractivité pour inverser la courbe démographique de la Martinique. L'urgence est de construire une Martinique plus intense, plus belle, plus efficace, plus souple, plus accueillante, plus performante. 15 ambitions sont proposées pour permettre cette mue salutaire et changer ce qui paraît alors inéluctable.

En mars 2018, face à la détresse des acteurs du BTP, Contact-Entreprises et ses partenaires organisent les Ateliers du BTP : "Et si le BTP construisait la Martinique de demain ?". Le vieil adage "quand le BTP va tout va !" inspirera ces travaux.

Toutes ces contributions prospectives nous donnent envie d'imaginer un meilleur futur. Imaginons...

Aujourd'hui, nous sommes en 2030.

Après le grand débat public entamé mi-2018 avec la population, les élus et les acteurs économiques, la Martinique choisit résolument de s'ouvrir au monde pour mieux affirmer son développement économique et social. Du coup avec cette identité ouverte sur le monde, les comportements évoluent. C'est ainsi que fin 2018, les Martiniquais décident collectivement de faire de leur rhum d'excellence, l'étendard du pays.

En quelques années, la Martinique renoue avec la notoriété mondiale acquise à la fin du XIXème siècle grâce à Saint-Pierre qui rayonnait sur l'ensemble de la Caraïbe. Cf. Ambition 1 #MartiniqueAttractive.

A l'instar de l'Ecosse pour le whisky ou de Bordeaux pour le vin, la Martinique a réussi son pari de devenir la capitale mondiale

du rhum. Chaque bouteille vendue dans le monde est un ambassadeur du pays. Elle emporte un scan code qui permet de faire connaissance avec le terroir unique qu'est la Martinique. Le rhum de la Martinique est dorénavant présent sur les meilleures tables en Russie, en Chine, au Japon, aux Emirats Arabes Unis, à Hong-Kong, à Sydney. Il invite au voyage et à la découverte exceptionnelle de l'île. La notoriété de la Martinique est devenue mondiale. Les amateurs viennent à la découverte d'une destination, d'une histoire, d'un terroir, d'un peuple, d'une culture. La fin de la récolte en juin est célébrée chaque année avec l'organisation d'un "Rhum Fest" sur l'ensemble de la Martinique et d'un concours mondial de rhum qui attire des milliers de visiteurs. Cf. Idée 14, 15 et 16 Livre Bleu Cf. Ambition 16 #MartiniqueAttractive.

La plupart des touristes sont attirés par cette notoriété. Ils découvrent ou redécouvrent la Martinique. Ils l'apprécient également pour son patrimoine, ses paysages naturels forestiers et littoraux, ses plages et sa biodiversité. Forte de l'ensemble de ses qualités avec la démarche initiée en 2017, la Martinique acquiert en 2020, le label "Réserve de Biosphère" de l'Unesco. Cette reconnaissance récompense tout le territoire pour sa démarche en faveur d'une stratégie qui valorise le patrimoine naturel et humain, la biodiversité, la promotion des savoir-faire, l'éducation, la recherche et l'innovation dans le cadre d'un développement durable et solidaire. Cf. Ambition 10 #MartiniqueAttractive.

La Cité du Rhum ouvre ses portes en plein cœur de Fort-de-France en 2023. C'est le premier objectif des milliers de croisiéristes qui débarquent à Fort-de-France chaque jour. C'est pour eux un passage obligé, ainsi que pour tous les autres visiteurs de la Martinique. Plus qu'un musée, c'est un centre culturel et artistique international où les civilisations du rhum sont mises en lumière, tout comme le savoir-faire des hommes et des femmes qui contribuent à la production rhumière dans le monde. Tous les rhums de la planète y sont exposés.

Avec le rhum, c'est toute la destination qui s'est enrichie. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, le patrimoine industriel des anciennes distilleries est réhabilité, les moulins reprennent vie. Des boutiques-hôtels et autres chambres d'hôtes ouvrent sur des sites historiques où l'agritourisme et le spiritourisme s'offrent aux visiteurs. Avec la réouverture de l'Hôtel "Le Leyritz" en 2020 et la valorisation des six autres habitations dont celle qui a vu naître Aimé CÉSAIRE, Basse-Pointe devient une ville incontournable, tout comme les Anses d'Arlet, le Carbet, le Diamant qui réveillent les ruines des anciennes distilleries pour les ouvrir au public.

Bénéficiant de la dynamique du rhum, le patrimoine immobilier et culturel est lui aussi valorisé. L'immobilier militaire remémore les batailles épiques entre les puissances coloniales et aussi la piraterie et la flibusterie. Avec la mise en scène du fort Saint-Louis, du fort TARTENSON, du fort DESAIX, du fort de l'ilet Ramier, des batteries de Case Navire, de la Pointe du Bout, des Trois Ilets et du rocher du Diamant, la riche histoire de la Martinique est désormais l'objet de spectacles féériques de sons et lumières.

Le Grand Musée de la Martinique a ouvert ses portes à Fort-de-France en 2022. Il regroupe des centaines d'oeuvres qui sont autant de preuves que la Martinique a su inspirer des artistes incontournables dans l'histoire mondiale de l'art. Comme on pouvait s'y attendre, il a fortement dynamisé la ville, à l'exemple de ce qui s'était passé à Miami quand le "PEREZ Art Museum" avait ouvert au coeur de la capitale de la Floride.

Le Château DUBUC est devenu en 2025 le « Puy du Fou » de la Caraïbe version Pirates avec comme scène grandiose la Baie du Trésor.

Saint-Pierre et ses ruines sont célébrés chaque 8 mai avec la mise en scène d'un magnifique spectacle sons et lumières qui attire des milliers de spectateurs. Cf. Ambition 15 #MartiniqueAttractive.

Pour développer son attractivité, la Martinique a délibérément pris le parti de l'intensité culturelle tout au long de l'année. L'esprit festif propre à notre culture qui favorise tant notre "vivre ensemble" se cultive partout, tout le temps. Nos traditionnels "chanté Noël", notre carnaval populaire accessible à tous, Pâques et ses crabes sur la plage, la Toussaint qui honore nos disparus, la fête indou Maha Kali, les grandes vacances et le festival culturel international de la Martinique, le tour des yoles, les fêtes patronales dans chaque commune, les concerts de jazz, de biguine, de zouk, de soka en plein air, du nord au sud du pays, sont des moments de communion intenses qui réunissent petits, grands, jeunes, âgés, locaux, visiteurs.

Porté par le rhum et par son attractivité, le nombre de touristes de séjour progresse à la Martinique pour atteindre 800.000 par an en 2025. Globalement, la Martinique accueille 2.000.000 de touristes chaque année, depuis 2030. Par rapport à 2018, le parc hôtelier a sensiblement augmenté et est monté en gamme. Le nouveau golf du Marin et son infrastructure hôtelière a ouvert ses portes fin 2020. Le plan de rénovation des hôtels initié en 2018, a permis d'améliorer considérablement l'offre. Les 4.000 chambres nouvelles construites dès 2020 et les 4.000 autres construites ensuite jusqu'en 2025 ainsi que la professionnalisation des locations saisonnières ont hissé la Martinique au premier rang des destinations touristiques des petites Antilles devant la Barbade. Avec le développement des services et des locations saisonnières, chaque Martiniquais est devenu "bâisseur de paradis". Toute l'économie bénéficie de cette manne, du plombier à l'agriculteur en passant par le boulanger, le pharmacien, le jardinier...

Les entrepreneurs et les investisseurs sont accueillis à bras ouverts et avec le sourire pour être accompagnés dans leurs projets. Quels sont les axes de développement souhaités, quels sont les cadres réglementaires à respecter, quelles sont les facilités dont ils peuvent bénéficier ?.. Martinique Expansion leur déroule le tapis rouge, les informe, les accompagne et les conseille. Ils trouvent à

la Martinique, une terre d'accueil et d'investissement. Les jeunes entrepreneurs martiniquais sont particulièrement choyés. Une plateforme de "crowdfunding" et de "love money" soutenue notamment par la diaspora et les plus grands groupes économiques de l'île a été créée spécifiquement pour financer leurs projets. Cf. Idée 1 Livre Bleu Cf. Ambition 3 et 14 #MartiniqueAttractive.

La Martinique bénéficie d'infrastructures exemplaires avec son port, son aéroport, ses hôpitaux et ses routes. La qualité des eaux de baignade est de loin la meilleure de toutes les Antilles. De 2019 à 2024 des investissements conséquents ont été déployés et l'objectif a été atteint : le retard a été rattrapé en matière de qualité des réseaux d'eau et d'assainissement.

Avec son aéroport et son port, la Martinique est devenue un hub régional. Les agrandissements successifs de l'Aéroport Aimé CÉSaire ont permis l'ouverture en 2020 d'une aérogare neuve qui a boosté les statistiques d'accueil de la destination. Le développement de la croisière toute l'année a permis le développement des têtes de lignes et l'amélioration de l'accueil et des services offerts aux croisiéristes. Dorénavant, la saisonnalité hiver-été est bien moins marquée : la Martinique accueille toute l'année des visiteurs venus du monde entier. Poussée par les besoins de l'industrie touristique, la Martinique s'inscrit pleinement dans la Caraïbe et dans le monde. Le bilinguisme est devenu la norme dès le primaire, à l'Université et aussi à la télévision et à la radio. Cf. Idée 3 Livre Bleu Cf. Ambition 6 #MartiniqueAttractive.

Grâce aux infrastructures hospitalières et au développement de l'offre de santé, la Martinique a développé le tourisme médical en accueillant des patients provenant de toute la Caraïbe et des Amériques. Riches des 48 plantes de la biodiversité tropicale inscrites dans la pharmacopée, la Martinique a développé une offre de "Santé Bien Être" avec la mise au point d'actifs anti-vieillesse naturels. Conforté par la qualité des équipements, des soins, des services de bien-être, le tourisme sénior s'est particulièrement développé, avec l'organisation de longs séjours

de plusieurs mois. Cf. Idée 17 Livre Bleu

L'Université s'est ouverte au besoin de savoirs et de connaissances de ce public exigeant en proposant des cycles d'enseignements spécialement conçus pour eux. C'est là, une occasion unique offerte à nos visiteurs et à nos seniors de découvrir concrètement des personnes d'origines diverses, des cultures différentes et de nouveaux angles de vue sur l'histoire et la géographie. Enrichis par ces enseignements, nos seniors oeuvrent auprès des jeunes pour transmettre leurs savoirs, leurs expériences. Cf. Idée 2, 5 Livre Bleu

L'enseignement supérieur s'est également beaucoup ouvert sur la Caraïbe, l'Amérique et aussi l'Europe et l'Asie, avec l'ouverture des instituts et des filières de formations privés comme l'ICEA, l'Institut Catholique Européen des Amériques, HEC ou encore l'ESSEC... La Martinique est devenue un pôle de formation majeur des dirigeants d'entreprises pour la Caraïbe. Elle est en pointe sur les thématiques économiques et écologiques, sur l'intelligence artificielle, l'animation 3D et le numérique. Cf. Ambitions 4, 7, 8 #MartiniqueAttractive.

Les écrits de nos grands penseurs, Aimé CÉSAIRE pour la négritude, Edouard GLISSANT pour le Tout Monde, Frantz FANON pour la décolonisation, sont valorisés à travers des monuments, des œuvres artistiques sur les places publiques, des lieux d'expositions, des lieux de mémoires, des colloques et des enseignements universitaires. Par leurs notoriétés respectives, chacun nourrit l'attractivité de la Martinique. Avec eux, la Martinique terre d'écrivains et de penseurs est universellement connue et rayonne dans le monde entier.

Le plan de renforcement parasismique de l'ensemble des bâtiments recevant du public mis en œuvre entre 2018 et 2024, combiné au plan de réhabilitation de l'habitat privé collectif et individuel, a permis de résister avec succès au violent séisme de 2025. Aucune victime n'a été déplorée. De même, grâce aux efforts de renforcement paracyclonique qui ont été déployés à compter de 2019, la Martinique a su résister au cyclone Lambda de 2021, sans

dénombrer de victimes.

Avec la mise en œuvre de la norme tropicale humide dès 2021, avec l'expérience acquise en matière de renforcement parasismique et paracyclonique, grâce aux compétences acquises pour la maîtrise des risques majeurs, les entreprises martiniquaises exportent leur savoir-faire en Caraïbe, en Amérique et partout dans le monde. En outre, grâce à cette nouvelle norme reconnue mondialement, les coûts locaux de construction ont baissé, permettant ainsi d'ouvrir des chantiers nouveaux. Avec la mise en place de ces nouvelles normes, les échanges économiques avec les pays de la Caraïbe se sont multipliés ainsi que les lignes de cabotages régionales. Cf. Idée 4 Livre Bleu

Du fait de la beauté de son littoral et avec la perspective de la montée des eaux, l'habitat flottant s'est développé. L'Hôtel "KayFlô Village", premier hôtel à flot en mer au monde, s'est ouvert fin 2020, le second fin 2022, avec des unités assemblées à la Martinique. La Baie des Flamands et le littoral de Schœlcher et des Anses d'Arlet ont fait l'objet d'un plan d'aménagement et de respect de l'environnement maritime en 2023, pour accueillir plusieurs dizaines de maisons flottantes. Cf. Ambition 13 #MartiniqueAttractive.

La perspective de la montée des eaux a provoqué une étude prospective. La Martinique a établi dès 2025, un plan de sauvegarde et de défense. Il délimite les zones qui bénéficieront d'une défense en mer avec d'immenses remblais à l'instar de ce qui s'est fait au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles (en Hollande) au Pays-Bas. Ces remblais proviennent de certains chantiers du grand projet Mobilité. Les zones à délaissier et les zones à rehausser ont aussi été identifiées. Un fonds de prévention a été mis en place pour être prêt d'ici 2050, à enclencher les travaux suivant la hausse constatée du niveau de la mer par un observatoire dédié, mis en place dès 2020.

Avec la mise en œuvre progressive du grand projet Mobilité, en terme de transport collectif, le réseau et le service ont été

considérablement améliorés du fait de la réalisation d'un site propre de Sainte-Marie à Sainte-Luce avec une bretelle vers le François. La liaison entre Brasserie Lorraine et Carrère inaugurée en 2021 a permis aussi de fluidifier le trafic. Un échangeur a été réalisé à Champigny, à Cocotte et à Petit Bourg. La mise en place d'un système de télécabines reliant les principaux points d'intérêt du centre et des communes a permis de résorber les embouteillages.

La Martinique a réussi le tournant de la transition énergétique dès 2030. Fin 2018, la centrale Biomasse de Trinité produit 15% de l'électricité. Elle est approvisionnée par les nouvelles filières de sylvopastoralisme et les nouveaux métiers locaux issus de la reforestation et la revitalisation des haies végétales. Avec le plan d'aménagement énergie mis en œuvre dès 2019, les fermes éoliennes se sont multipliées sur la côte atlantique, plusieurs microcentrales hydrauliques ont été réalisées. Particuliers, entreprises et institutions ont été incités à équiper leur toiture de panneaux photovoltaïques associés à des batteries pour tendre vers l'autonomie énergétique. Petit à petit, les routes solaires se sont développées, accélérant les usages de voitures électriques. Avec cette vision cellulaire en réseau, l'ensemble du système est devenu particulièrement résilient face aux risques naturels.

En terme paysager, la Martinique ressemble à un immense jardin créole avec des zones naturelles, des zones d'agriculture vivrière et les plantations de cannes. La Martinique retrouve son surnom de Madinina, l'île aux fleurs, les abords des routes sont aménagés avec des parterres de fleurs. La nature est valorisée avec l'entretien de très nombreux sites de randonnées qui permettent d'approcher la nature tout en la préservant. L'accès aux pentes de la Montagne Pelée a été ouverte au public avec la mise en œuvre d'un système de télécabines qui permet d'accéder à la caldera. Cf. Idées 13, 21 Livre Bleu

Plus aucun déchet sauvage, plus aucune voiture abandonnée n'est visible au bord des routes. La Martinique belle et saine est devenue exemplaire en matière de recyclage et de valorisation

des déchets. Ceux-ci sont récoltés de façon efficiente avec des dispositifs qui encouragent et responsabilisent chaque habitant. Ils sont majoritairement valorisés sur place pour servir de matières premières localement ou à l'export. Avec le recyclage des déchets locaux, avec la massification à la Martinique de déchets récoltés dans les îles voisines et grâce au concours de nos entreprises qui ont exporté leur savoir faire, la Martinique est devenue productrice d'acier, de verre, de plastique, de métaux, de pièces détachées. Cf. Idée 20 Livre Bleu

L'agriculture a beaucoup bénéficié du développement des distilleries. La canne a, petit à petit, supplanté la culture de la banane qui bénéficiait de moins en moins des aides à l'exportation sur l'Europe. Par ailleurs, les cultures vivrières se sont beaucoup développées, grâce aux mesures prises pour dépolluer les sols du chlordécone et autres pesticides. La confiance des clients est revenue. La paysannerie s'est développée sur l'ensemble du territoire, notamment, dans les campagnes et les mornes, grâce à un programme ambitieux de mise à disposition des terres en sa faveur. La réalisation d'un système de retenues collinaires dans la zone sud caraïbe, a beaucoup contribué au développement de la région en permettant l'irrigation de nombreuses terres agricoles jusqu'alors pas ou peu exploitées. L'agriculture hors sol en Aquaponie et hydroponie, la permaculture ont fait l'objet d'un programme d'encouragement ambitieux. C'est ainsi que, globalement la sécurité alimentaire est dorénavant assurée. La Martinique fait face aux difficultés de l'agriculture mondiale qui se retrouve confrontée aux changements climatiques et à la baisse des rendements agricoles des exploitations industrielles soumises aux nouvelles normes environnementales. Cf. Idées 18, 19 Livre Bleu

Le nautisme s'est considérablement développé tout en respectant l'environnement. L'industrie nautique s'est organisée sur deux pôles principaux, Fort-de-France et le Marin où les chantiers navals sont particulièrement actifs. Les métiers de la mer ont attiré

les jeunes. Le RSMA a formé des générations d'experts dans ces métiers, et le temps est loin où les chefs d'entreprises martiniquais étaient contraints de rechercher des compétences au Maroc ou au Portugal. Fort-de-France et le Marin sont devenus des escales importantes pour l'ensemble du monde de la mer dans la Caraïbe.

L'instauration en 2019 d'une écotaxe pour la déconstruction des navires a permis à la Martinique de créer une filière à l'échelle de la Caraïbe. Plus de 350 navires font chaque année l'objet de chantiers de déconstruction. Cf. Idée 10 Livre Bleu

La Martinique est aussi devenue la principale base d'offres de location des petites Antilles. Le pays est à la fois une base de départ et aussi une destination nautique prisée, grâce à la valorisation des mouillages de la côte atlantique entre Trinité et Sainte-Anne et à la construction de Marinas modernes au Robert et au François. Elle compte enfin un très grand port à sec et les 10.000 anneaux qu'il lui manquait pour être la destination nautique majeure de la Caraïbe. Plusieurs espaces "Duty Free" ont été aménagés pour attirer les plaisanciers. Les nombreux trous à cyclones ont permis l'émergence d'une offre de gardiennage et de maintenance de navires de propriétaires qui souhaitent bénéficier de la sûreté des abris et de la sécurité politique qu'offre ce territoire européen et français. La Baie des Flamands a été aménagée pour offrir plusieurs mouillages protégés. L'aménagement de Zones de mouillages protégées des Anses d'Arlet à Schœlcher et l'interdiction de tout rejet d'eaux noires en mer, a permis d'accueillir de très nombreux bateaux de plaisance. Le transport maritime s'est considérablement développé sur la côte caraïbe notamment pour le transport des touristes de croisières sur les belles plages des Anses d'Arlets, de Schoelcher et du Carbet. Cf. Idées 9, 12 Livre Bleu Cf. Ambitions 9 et 11 #MartiniqueAttractive.

L'esprit festif qu'a développé la Martinique a aussi conquis la mer. Le traditionnel Tour de La Martinique des Yoles rondes est devenu un événement d'envergure internationale, avec le défi organisé lors du prologue, entre des skippers internationaux et des

"patrons" de yoles. Une autre course de grands voiliers du monde entier est organisée fin avril dans la baie des Flamands, l'une des plus belles au monde. Cf. Idées 8, 11 Livre Bleu Cf. Ambitions 9 et 11 #MartiniqueAttractive.

Grâce à une meilleure santé économique et son attractivité retrouvée, grâce aussi à la qualité des services offerts et à la sûreté de ses installations, la Martinique a vu sa population augmenter pour se stabiliser en 2030 à 420.000 personnes. Le taux de chômage a considérablement diminué pour atteindre 7% en 2025. Ce résultat s'explique aussi par la réduction massive de l'émigration et l'accueil de caribéens issus des îles voisines et de Haïti, ainsi que d'investisseurs-entrepreneurs venus du reste du monde. La Martinique accueille également plusieurs milliers de résidents retraités hexagonaux et européens qui recherchent la douceur de vivre, la sûreté et le bon accueil des Martiniquais. Globalement, les habitants soulignent le bien-être, le bien-vivre ensemble et la sécurité qu'offre la Martinique.

L'indice BNB Bonheur National Brut de la Martinique se situe dans le TOP 20 mondial. C'est le meilleur de toute la Caraïbe et l'Amérique. Cf. Ambition 2 #MartiniqueAttractive.

## IV

### Les propositions du BTP

Ce chapitre reprend les propositions des Ateliers du BTP et les ordonne suivant cinq thématiques qui mettent en relief les idées fortes ressorties des débats et des réflexions.

#### **Construire la dynamique**

#### **Construire le tourisme**

#### **Construire la sûreté**

#### **Construire tropical**

#### **Construire l'avenir**

Ces cinq items forment un tout systémique interdépendant : “dynamique”, “tourisme”, “sûreté”, “tropical”, “avenir” travaillent ensemble, l'un nourrit l'autre, l'un nécessite l'autre.

Les Ateliers étaient organisés autour de deux conférences plénières et de sept tables rondes. Ils avaient pour thème central « Et si le BTP construisait la Martinique de demain ? ». Ils étaient ouverts à tous, professionnels du BTP, acteurs économiques, élus, responsables d'institutions et citoyens experts ou engagés. Pendant plus de deux journées, chacun a pu réfléchir à l'avenir, échanger et proposer des pistes d'actions.

#### **Construire la dynamique**

La Martinique a besoin de se mettre en dynamique. Trop de contraintes freinent les initiatives et grèvent les projets. En tout premier lieu, il faut impérativement libérer le foncier. Ensuite, il faut raccourcir les délais d'instruction des dossiers qui sont soumis aux services publics d'Etat et des Collectivités, les fameux “services instructeurs”. Il convient également de remettre à plat les contraintes d'assurance pour supprimer les blocages encore trop fréquents et réduire les coûts. Par ailleurs, l'absence d'une organisation forte du traitement des déchets des chantiers est un frein qui doit être rapidement levé. Il faut aussi oser la défiscalisation Martinique. C'est un outil extrêmement puissant qui doit être mis au service du développement. Enfin, se mettre en dynamique c'est faire face à une demande sociale pressante en

construisant 1.200 logements sociaux par an.

### ***Libérer le foncier***

Les Ateliers ont mis en évidence une contrainte forte rendant difficile l'acte de construire en Martinique : le foncier exploitable est rare.

Quand ce foncier existe, il est souvent classé comme terrain inconstructible. Cette rareté affecte évidemment les porteurs de projet de toute nature. La première étape d'un projet, c'est toujours la recherche de foncier susceptible de l'accueillir. Certains promoteurs sont ainsi contraints de faire le tour des 34 communes de l'île avant de trouver un lieu adéquat. Or il n'est pas rare de constater que les soi-disant terrains à "vocation agricole" n'ont strictement aucune chance d'être mis en culture, et cela pour diverses raisons. Ce quasi gel des terres disponibles affecte gravement la dynamique économique du pays. Cela est particulièrement évident quand on compare la Martinique à la Guadeloupe dans ce domaine.

Par ailleurs la plaie que constitue la problématique de l'indivision successorale est un autre facteur paralysant pour la construction. A cela s'ajoute, une véritable carence de titrement pour des milliers d'occupants sans titre sur les anciennes habitations.

Ce qui précède fait que la mobilisation du foncier se heurte à un ensemble de contraintes et de blocages qui met en échec l'action publique en empêchant une politique de logement efficace et entrave le développement économique. Par ailleurs, les populations sont mises en péril par l'existence de bâtiments délabrés où prolifèrent maladies épidémiques et troubles à l'ordre public..

Les Ateliers ont aussi mis en évidence les incohérences entre les intentions, les projets et les règlements d'urbanisme existants. Il convient assurément de faire concorder les projets des acteurs économiques avec le PPR (Plan de Prévention des Risques)

établi par l'Etat, le SAR (Schéma d'Aménagement Régional) du ressort de la CTM, les 3 SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui dépendent des 3 communautés d'Agglomération CACEM, ESPACE SUD, CAP NORD, et les PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) réalisés par les Mairies.

L'existence de toutes ces entités contraint tout porteur de projet à un parcours d'obstacles dont il n'est jamais certain de sortir vainqueur. Un parcours souvent illisible, toujours complexe, qui appelle d'urgence un choc de simplification.

### **Propositions d'actions à engager :**

- Inventorier les terrains classés agricoles qui ne peuvent pas être exploités comme tels, alors qu'ils pourraient être affectés à d'autres projets.
- Mettre en place des mesures compensatoires permettant de libérer du foncier inconstructible.
- Aider les familles à sortir de l'indivision.
- Aider à la titrisation des occupants sans titres grâce à une médiation.
- Réviser le SAR en cohérence avec les projets de développement, dans le but de libérer du foncier.
- Mettre en cohérence les SCOT, PLU suivant la vision développée dans le SAR.

### ***Raccourcir les délais administratifs***

Le constat est unanime : le temps d'instruction des permis de construire auprès des mairies, des autorisations auprès des services de l'Etat, des demandes de subventions et d'aide auprès des collectivités n'est pas maîtrisé. Il est impossible de savoir quand aboutira une demande. Par exemple, pour le permis de construire, le délai théorique de 3 mois n'est pratiquement jamais respecté. C'est le plus souvent 6 mois, 9 mois ou 12 mois, et avec les délais, ce sont les coûts de construction qui augmentent. En face, souvent les services municipaux, par manque de moyens,

ne parviennent pas à suivre le rythme normal d'instruction des dossiers. Idem pour les délais d'instruction des projets faisant appel au FEDER. Il peut s'écouler près de 12 mois avant de recevoir une réponse. Or, un projet nécessite la maîtrise du calendrier. Les différents acteurs publics qui sont sollicités se doivent d'améliorer la qualité du service qui doit être rendu, en respectant des délais corrects sur lesquels ils devraient s'engager.

#### Propositions d'actions à engager :

- Mutualiser les compétences des mairies en matière d'urbanisme au sein des Communautés d'Agglomération.
- Mobiliser les concessionnaires Eau, Électricité, Réseaux pour mettre en place les moyens nécessaires à une instruction dans les délais.
- Donner une valeur pleine et entière aux permis et autorisations tacites.
- Désigner dans les administrations, une équipe dédiée aux grands projets avec une intervention en amont.
- Obtenir des collectivités qu'elles s'engagent sur un délai d'instruction des dossiers, notamment de demande de subvention.
- Établir et partager un tableau de bord relatif aux délais d'instruction des différentes demandes d'autorisation et de subvention auprès des services et des collectivités publiques.

#### ***Oser la défiscalisation Martinique***

La défiscalisation est un puissant outil au service du développement. Elle permet de mobiliser et d'orienter des moyens sur des objectifs prioritaires fixés par le gouvernement. En suscitant l'initiative et en permettant sa mise en œuvre par le secteur privé, elle permet de réaliser rapidement des projets. Elle contribue au développement de l'entreprise et de l'activité économique. Elle donne enfin aux citoyens, la possibilité d'être des acteurs prenant part directement au développement d'un secteur librement choisi. Cet outil est particulièrement adapté à notre territoire car il permet d'injecter

directement dans l'économie de la richesse parfois extérieure. Enfin cet outil permet de lutter contre le travail illégal et contre l'économie souterraine. Les expériences passées et certaines dérives constatées, ont permis aux services de Bercy de mettre en place les gardes-fous nécessaires pour assurer la transparence et la bonne utilisation des fonds qui sont investis. Par le passé, cet outil fiscal a su montrer son efficacité, particulièrement pour le bâtiment et pour l'industrie nautique. Il faut donc se garder de jeter le bébé avec l'eau du bain, et au contraire oser massivement la défiscalisation et étendre plus encore, son champ d'intervention sur la construction et la réhabilitation des logements, par exemple.

#### Propositions d'actions à engager :

- Définir et pérenniser dans la durée le champ d'intervention d'une défiscalisation Martinique : construction et rénovation de l'habitat, équipements et activités touristiques, économie bleue, rénovation du patrimoine bâti, chantiers de confortement parasismique...
- Remonter sensiblement les plafonds des dispositifs de défiscalisation existants et à venir.
- Rétablir notamment un dispositif de défiscalisation sur le logement intermédiaire.
- Évaluer l'impact économique de la mise en œuvre du levier de la défiscalisation.
- Faire approuver par le parlement une loi de finance qui intègre cette défiscalisation Martinique.
- Mettre en place un fond local d'investissement auquel participeraient notamment les banques, de manière à injecter l'épargne locale dans l'économie.
- Mettre en place un comité de suivi Etat, Collectivités, acteurs économiques pour évaluer, ajuster et pérenniser le dispositif.

#### ***Défiscaliser le financement des aménagements publics (projet SAFIE)***

La situation financière des collectivités locales est globalement

désastreuse. Il n'y a aucune exception. CTM, CACEM, CAP NORD, ESPACE SUD et communes. Toutes sont en situation très difficile. Plus grave, la dynamique négative observée ne peut que s'aggraver alors que l'on constate d'ores et déjà "l'explosion de la fiscalité locale au cours de ces 10 dernières années". Le contribuable martiniquais, tout comme le guadeloupéen et le guyanais, s'est fait "ponctionner par les collectivités locales à un rythme 3 fois supérieur à l'inflation". Cela s'est traduit par exemple en Martinique par une augmentation moyenne de 116% du taux d'imposition de la taxe d'habitation ! (BusinessNews n°42 Mai-juin 2018)

Il devient urgent d'arrêter cette spirale par l'amélioration de la capacité d'autofinancement des collectivités et établissements publics, ce qui permettrait de sortir de la logique d'un endettement galopant s'accompagnant de l'augmentation systématique de la fiscalité impactant mécaniquement le pouvoir d'achat des citoyens pour le financement des collectivités.

La Cours des Comptes elle-même recommande au gouvernement de se saisir de ce "problème" qui est devenu un sujet "central".

En effet, tous les éléments d'écriture pour la "Chronique d'une catastrophe annoncée" sont connus : effet de l'inéluctable poursuite de la titularisation des personnels des collectivités, le poids des transferts de compétences, la remise en cause de plus en plus pressante de l'octroi de mer, la terrible baisse démographique, la réduction annoncée par la Commission des fonds européens, la baisse des dotations de l'Etat... Tout concourt à des lendemains cauchemardesques pour nos collectivités.

Dans ce contexte mortifère, il n'y a pas 36 solutions. Il est urgent d'étudier la mise en place d'un mécanisme de défiscalisation du financement des aménagements publics qui permettrait de soulager les finances des collectivités locales.

#### Propositions d'actions à engager :

- Accorder l'Etat et les Collectivités de la Martinique sur la mise en œuvre d'un dispositif de défiscalisation des équipements et infrastructures publiques.
- Chiffrer le coût et les avantages du dispositif pour la Martinique.
- Faire de la Martinique, un territoire d'expérimentation en matière de défiscalisation publique.

#### ***Construire 1.200 logements sociaux par an***

Le parc de logement social est encore très largement sous-dimensionné. Il faudrait encore construire 1.200 logements par an, là où aujourd'hui l'on en construit seulement et péniblement que 400. La santé des bailleurs sociaux est florissante mais il semble que ce soit au détriment de celle des entreprises. Les acteurs s'accordent à dire que les prix des marchés proposés par les bailleurs ne permettent pas aux entreprises de survivre. Le niveau des prix en Martinique est bien plus bas que les prix constatés en Guadeloupe ou en Guyane. Signer un contrat avec un bailleur ne permet pas de couvrir les charges liées à l'opération.

#### Propositions d'actions à engager :

- Relancer la construction de logements sociaux.
- S'accorder sur un niveau de prix décent pour payer les entreprises au juste prix ; renforcer et respecter la clause de "prix anormalement bas", notamment dans les marchés HLM.
- Mobiliser le foncier "vacant et sans maître" des centres bourg pour construire de petites unités en ville.
- Mutualiser les compétences des mairies en matière d'ingénierie foncière au sein des Communautés d'Agglomération.

## Construire le tourisme

Les Ateliers du BTP ont aussi proposé de faire du tourisme le moteur principal du développement de la Martinique. Ils renforcent ainsi un consensus des décideurs martiniquais. Il faut se souvenir qu'il n'en a pas toujours été ainsi, loin de là, pour être conscient du chemin parcouru.

### ***12.000 chambres pour devenir une destination touristique majeure***

Mais malgré des résultats récents très encourageants, notre tourisme est malade : le nombre d'hôtels et de résidences hôtelières a diminué sérieusement ces dernières années, en raison de difficultés financières importantes. Le nombre de chambres est ainsi passé de 3.431 en 2014 à 3.143 en 2015 puis 3.021 en 2016. Il faut donc réagir.

Cela passe par une sérieuse amélioration de notre offre d'hébergement : 12.000 chambres est le seuil à atteindre à moyen terme. Nous y parviendrons en construisant 8.000 chambres, tout en rénovant progressivement le parc existant. L'impact d'un tel programme de construction et de rénovation, qui suppose de multiplier à terme par 4 notre offre de chambres, sera moteur pour notre économie. Il permettra à la Martinique de redevenir l'une des principales destinations touristiques de la Caraïbe. On estime que 8.000 chambres supplémentaires génèreraient mécaniquement 1,520 Milliard d'euros de recettes pour le territoire.

### **Propositions d'actions à engager :**

- Définir des mesures incitatives pour réhabiliter le parc hôtelier.
- Permettre la construction d'au moins 8.000 nouvelles chambres pour atteindre les 12.000 chambres à terme notamment au niveau des 10 EAT (Espace d'Aménagement Touristiques) qui ont été définis.
- Mobiliser la participation des banques et des assurances pour

investir sur l'immobilier touristique.

- Créer une zone franche d'activité renforcée sur le secteur du tourisme pour améliorer les conditions d'exploitation de ses acteurs, et leur niveau de compétitivité par rapport aux îles voisines.
- Créer une foncière d'investissement pour mobiliser les différents financeurs pour la création et la rénovation des chambres d'hôtel.

### ***Faire de la Martinique la Capitale Mondiale du Rhum***

Mais il faut également construire notre attractivité touristique en ayant une véritable politique de marketing territorial, qui doit s'appuyer résolument sur nos atouts pour nous différencier clairement. Les exemples sont là : l'Ecosse et son whisky et la ville de Bordeaux et son vin. La Martinique, elle, est une terre de rhum. Et pas n'importe quel rhum ! Son rhum agricole est le seul au monde ayant bénéficié d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), véritable couronne obtenue au prix de nombreux efforts en 1996. Ce produit d'exception règne maintenant sur ses concurrents. Il ne cesse de rafler des prix dans les concours nationaux et internationaux. Le rhum AOC Martinique est notre meilleur atout depuis longtemps. Mais nous n'en tirons pas toutes les conséquences parce que nous n'en avons pas encore réellement conscience, malgré le travail de certains pionniers comme Michel FAYAD. Il est le créateur depuis 1982 de la fête de fin de récolte de la canne et il a réussi à faire de la fête du rhum, qui était alors une simple fête de quartier, une manifestation accueillant chaque année en une journée 15.000 personnes, dont de très nombreux touristes.

C'est d'octobre 2016 que l'on peut dater les débuts de la prise de conscience de la chance pour la Martinique d'être productrice sur son terroir d'un rhum d'excellence. C'est en effet les 17 et 18 octobre 2016 que Contact-Entreprises et le CODERUM organisent ensemble au Château LA FAVORITE les "Ateliers du Rhum et de la Canne". Le vocable de spiritourisme s'impose

alors rapidement dans les débats relatifs à l'avenir du tourisme en Martinique et l'on commence à réfléchir à la création d'un lieu consacré aux rhums du monde qui viendrait matérialiser une ambition désormais clairement affichée : que la Martinique soit la capitale mondiale du rhum.

Le spiritourisme est enfin considéré comme la locomotive dont nous avons besoin pour le développement de notre tourisme.

#### Propositions d'actions à engager :

- Faire du Rhum l'étendard de la Martinique.
- Flécher les dispositifs d'aide sur tous les projets liés au spiritourisme.
- Soutenir la production de canne et de rhum, en vue de stimuler les investissements d'infrastructure liés (chais de vieillissement, site d'accueil...)
- Positionner le Tourisme comme le premier moteur du développement économique, en créant notamment une zone franche d'activité renforcée sur ce secteur.
- Créer la Cité Mondiale du Rhum, à l'image de la Cité du Vin de Bordeaux.

#### ***Valoriser les patrimoines Martiniquais***

La Martinique est riche de l'ensemble de ses patrimoines. Notre patrimoine, c'est notre culture avec nos traditions, nos "chantés Noël", notre carnaval, nos yoles, notre cuisine, notre musique, nos artistes plasticiens, notre histoire, notre peuple avec l'ensemble de ses composantes, notre littérature et nos pensées politiques avec nos grands hommes CÉSAIRE, GLISSANT, FANON.

Notre Patrimoine, c'est aussi notre nature, nos paysages, nos plages de sable blond et noir, notre Montagne Pelée, nos pitons, nos paysages littoraux, notre biodiversité. Mais aussi notre bâti, nos habitations, nos moulins à vent, nos édifices militaires, nos églises, notre architecture moderniste et traditionnelle. Nous sommes riches de tout cela. Il convient de valoriser tous nos

patrimoines, pour mieux les offrir en partage au monde entier.

#### Propositions d'actions à engager :

- Soutenir le projet de Marc LATAMIE de création d'un "Grand Musée de la Martinique" où s'exposeraient nos productions locales ainsi que des œuvres nationales et internationales.
- Valoriser notre histoire en soutenant les projets patrimoniaux privés.
- Mieux identifier et répertorier nos patrimoines bâtis pour les protéger et les valoriser.
- Former un corps d'élite du patrimoine, architecte, ingénierie, travaux : "les Compagnons du patrimoine".
- Mobiliser les dispositifs de défiscalisation, d'aide et de préfinancement des travaux de réhabilitation du patrimoine bâti.

#### **Construire la sûreté**

Les leçons de la dernière saison cyclonique doivent être tirées rapidement. Nous ne serons pas éternellement épargnés par les trajectoires des cyclones, de plus en plus destructeurs, dont nous savons parfaitement que nous ne sommes pas prêts à les affronter.

De même, nous ne sommes pas plus préparés à un séisme de l'ampleur de celui qui a frappé Haïti en janvier 2010.

Pourtant, nous savons pertinemment que ces événements surviendront inéluctablement demain ou plus tard. Il est donc impératif de nous mettre en sûreté.

Il s'agit d'un domaine où notre expertise est avérée. Nous avons payé pour savoir. Nous sommes d'ores et déjà des experts en matière de protection paracyclonique ou parasismique.

C'est un champ très important pour notre secteur du BTP. Il y a là matière à un plan d'action dont nous savons qu'il est, à la fois indispensable et particulièrement urgent.

Le “plan eau” est le premier chantier à engager en urgence.

### ***Lancer le “plan eau” d’urgence***

Les infrastructures d’approvisionnement en eau et d’assainissement sont particulièrement sensibles aux risques naturels. Or leur état est déjà alarmant : 40% de notre production d’eau est perdue en raison des nombreuses fuites affectant les réseaux de distribution. Quant au prix de l’eau, il est déjà parmi les plus élevés d’Europe. Les revenus des exploitants ne permettent pas de remettre à niveau les infrastructures d’assainissement qui doivent aussi répondre aux nouvelles normes européennes. Une intervention massive de l’Etat sur le domaine de l’eau et l’assainissement est nécessaire.

#### **Propositions d’actions à engager :**

- Convaincre de la nécessité d’un PEI (Programme Exceptionnel d’Investissement) sur la mise à niveau des équipements de l’eau.
- Conforter ou reconstruire les réservoirs d’eau en mobilisant l’Etat sur les moyens financiers à mettre en œuvre pour ce rattrapage.
- Conforter ou reconstruire les stations d’épuration en mobilisant l’Etat sur les moyens financiers à mettre en œuvre pour ce rattrapage.
- Conforter ou reconstruire les réseaux de distribution en mobilisant l’Etat sur les moyens financiers à mettre en œuvre pour ce rattrapage.

### ***Conforter le bâti***

Suivant les études des géologues relatifs aux cycles sismiques qui sont de l’ordre de 150 ans, nous savons qu’un séisme majeur est imminent. Maria qui a sévit sur les Antilles en septembre 2017, nous a récemment rappelé qu’avec le changement climatique, les phénomènes cycloniques seront de plus en plus puissants. Il convient de poursuivre et d’accélérer les efforts de l’Etat et des

collectivités en matière de travaux de confortement sismique et cyclonique.

Les établissements scolaires et universitaires représentent des priorités absolues où les travaux ont commencé depuis plusieurs années, mais à un rythme très nettement insuffisant..

Il faut aussi s’attaquer à tous les établissements recevant du public ainsi qu’aux différents immeubles d’habitations en collectif.

Le chantier est immense.

#### **Propositions d’actions à engager :**

- Convaincre de la nécessité d’un PEI (Programme Exceptionnel d’Investissement) sur le confortement parasismique du bâti.
- Abaisser à 10 ans le seuil pour la rénovation permettant de bénéficier de la défiscalisation.
- Mieux faire connaître les dispositifs d’incitation fiscale existants.
- Accélérer les travaux de renforcement parasismique et paracyclonique du parc social, des bâtiments publics stratégiques, des établissements scolaires et universitaires...
- Mobiliser les assurances pour aider au confortement des logements et des outils de production bureau et site industriel.
- Accélérer la construction des nouveaux casernements du SDIS.

### ***Développer l’expertise parasismique et paracyclonique***

Depuis 1992, en dehors de toute obligation légale, le Conseil Général a développé une politique de prévention des risques majeurs. Des moyens humains ont été mis en place, ainsi qu’un réseau d’appareils de mesures télégrés permettant, notamment, la surveillance sismique, la surveillance des crues et la surveillance de la mer. Ces équipements ont permis de protéger la population et le patrimoine du Conseil Général. Dans un second temps, le Conseil Général a utilisé les compétences de ses équipes pour

bâtir une solide politique de coopération régionale qui a concerné plusieurs de nos voisins (Jamaïque, Haïti, Dominique et Sainte-Lucie).

De son côté, le Conseil Régional a mis en place des formations, qui ont permis d'accroître l'expertise de plus de 120 professionnels du BTP. Il a aussi octroyé des primes incitatives à la construction parasismiques des bâtiments privés et publics.

La CTM qui est l'héritière du Conseil Général et du Conseil Régional peut désormais utiliser ce patrimoine humain et physique pour intensifier et étendre cette politique de prévention des risques naturels. L'actualité récente montre à quel point cette ingénierie peut être utile à nos voisins tout en partageant avec eux la culture du risque qu'ils ont de leur côté développé...

#### Propositions d'actions à engager :

- Faire de la Martinique le pays expert de la prévention des risques naturels sismiques et cycloniques.
- Activer un plan de formation des professionnels du BTP.
- Créer une école de formation supérieure à la prévention et gestion des risques.
- Réactiver le cluster "risques en zones tropicales".
- Mobiliser l'ensemble des communes aux exercices de simulation.

## **Construire Tropical**

Savez-vous que les normes qui régissent la conception et la mise en œuvre de tout ce qui nous entoure, ne tiennent absolument pas compte de la spécificité de nos territoires tropicaux humides ? Et pour cause : elles ont été imaginées pour les territoires tempérés. C'est donc une formidable opportunité que nous devons absolument saisir, avant que d'autres ne le fassent. Nous pouvons, nous devons devenir le pilote mondial de la norme tropicale. Qui maîtrise la norme, maîtrise le marché ! Fort de ce savoir-faire, nous pouvons mieux adapter nos constructions à notre climat

et augmenter leur résilience face aux catastrophes naturelles. En même temps, nous devons mieux adapter les constructions pour faire face au défi du vieillissement et du handicap.

### ***Devenir le pilote mondial de la norme tropicale***

Qui maîtrise la norme, maîtrise le marché ! Aujourd'hui la norme est l'apanage du monde occidental : Europe, Etats-Unis, Japon, Australie. Elle est fondée sur la réalité géographique relative à ces contrées qui ont toutes un climat tempéré. En conséquence, elle n'est pas toujours pertinente pour les pays tropicaux. Or, la norme structure la production et les échanges commerciaux. La norme prescrit le matériel et les matériaux à utiliser.

Il y a donc là, une opportunité à saisir pour formaliser la norme pour les pays, dont le climat est tropical humide. La norme tropicale impacterait plusieurs milliards d'habitants : Afrique, Inde, Asie du Sud Est, Océan Indien, Polynésie, Amérique Centrale et du Sud, Caraïbes. Le climat tropical nécessite de prendre en compte des facteurs climatiques intenses : humidité, pluie, vent, chaleur, soleil.

Il faut donc nous saisir de cette opportunité. Les conséquences économiques d'une telle initiative en seraient extrêmement positives pour l'ensemble de notre économie.

#### Propositions d'actions à engager :

- Adapter l'Eurocode et créer la "Norme tropicale" pour en faire une référence mondiale.
- Soutenir le COBATY dans son action de pilotage de la Norme Tropicale, et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, publics et privés.
- Formaliser une norme « Para cyclonique » dans la « Norme tropicale », elle n'existe pas réellement !
- Développer un Bureau de certification des matériaux et matériels destinés aux marchés tropicaux.
- Développer la conception et la production de matériels et

matériaux en local pour l'exportation dans les pays tropicaux en lien avec la « Norme tropicale ».

- Etudier la mise en place d'un classement, d'un label des bâtiments au regard de leur résistance aux séismes et aux cyclones.

### ***Anticiper les catastrophes naturelles***

Nous connaissons tous l'adage "il vaut mieux prévenir que guérir". En septembre 2017, les Cyclones Irma et Maria qui ont ravagé plusieurs îles au nord de la Martinique, ont clairement mis en évidence que le changement climatique entraîne des cyclones plus puissants. Il convient alors de faire en sorte de préserver les vies et un maximum de biens.

#### **Propositions d'actions à engager :**

- Mettre rapidement les réservoirs d'eau aux normes parasismiques (voir PEI)
- Inciter à la mise en œuvre de systèmes d'autoconsommation pour l'eau et l'électricité ; rattrapper notre retard en matière d'équipements photovoltaïques.
- Réhabiliter les "cases à vent" dans l'habitat par une politique de communication et d'incitation fiscale.
- Aménager certains cours d'eau pour mieux en prévenir les crues et sécuriser l'approvisionnement en eau potable.
- Enfouir les lignes d'électricité.
- Lancer une étude globale sur l'impact de la montée océanique pour anticiper les équipements des 50 prochaines années.

### ***Adapter les constructions : vieillissement, handicap***

La population martiniquaise connaît un vieillissement aussi rapide qu'important et qui semble pour l'instant inéluctable. En 2030, c'est-à-dire demain, les séniors martiniquais représenteront 26% de la population totale puis 40% en 2040. Le vieillissement se traduira par un accroissement très sensible du nombre des seniors. La population de plus de 60 ans va plus que doubler entre

2010 et 2040 alors que dans le même temps, celle des "grands seniors" de plus de 75 ans va tripler, selon l'étude de l'AFD de novembre 2015 "Vieillesse de la population en Martinique. Une analyse prospective des enjeux socioéconomiques" Olivier SUDRIE, Claude-Valentin MARIE, Béatrice BERNOU.

Cette révolution démographique violente est donc particulièrement brutale. Elle crée des besoins très importants d'adaptation des logements à l'avancée en âge de leurs occupants, besoins auxquels le secteur du BTP en Martinique devra répondre. Il y a là un marché qui croîtra régulièrement. Ceux qui se spécialiseront les premiers ne devraient pas le regretter.

Il en est de même s'agissant des personnes en situation de handicap qui représentent d'après l'INSEE, une partie significative de la population martiniquaise : 18,2%, c'est-à-dire 73.000 personnes. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, cette population est appelée à grandir dans les années qui viennent.

Or, la place des personnes en situation de handicap dans la cité a évolué ces dernières années, notamment du fait d'avancées sur le plan législatif et réglementaire (lois de 2002 et 2005). La personne en situation de handicap est désormais un citoyen à part entière. Cela veut dire qu'il doit pouvoir accéder à tout, partout et avec tous.

Dans ce contexte, le concept d'adaptabilité devient central. L'accessibilité « de tous » prend en compte tous les types de handicaps. L'accessibilité « à tout » développe le thème de la continuité du déplacement, depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports.

Favoriser l'accessibilité des transports, de la voirie, des espaces publics, des logements et des bâtiments publics permet d'améliorer la qualité du "vivre ensemble". Ce qui est utile pour le handicap est utile pour la société tout entière.

Or, il est facile de se rendre compte que dans ce domaine en

Martinique, la loi est loin d'être respectée parce que nous sommes encore au moyen-âge. Le marché d'ores et déjà existant est considérable et là aussi le secteur du BTP doit se saisir de ces multiples opportunités en anticipant les besoins d'investissement et en se formant pour obtenir les compétences et expertises nécessaires.

Avec le vieillissement croissant de la population et l'importance de notre population en situation de handicap, on voit bien que le secteur du BTP voit s'ouvrir de vraies perspectives d'activité soutenue.

#### Propositions d'actions à engager :

- Convaincre de la nécessité d'un PEI (Programme Exceptionnel d'Investissement) sur l'adaptation des constructions au vieillissement et aux handicaps.
- Favoriser la mobilité des séniors à l'intérieur et à l'extérieur de leur logement par des travaux d'adaptation des pièces et des équipements et des travaux d'aménagements extérieurs (cheminements, trottoirs, accès jardins, routes...).
- Sécuriser et conforter les déplacements dans la cité : travaux d'amélioration et d'adaptation des infrastructures routières rurales, communales et territoriales, voiries et cheminements pour engins de déplacements des PMR, signalisation électronique, lumineuse et phonique.
- Etablir une programmation contractuelle Etat-Collectivités locales Plan séniors.
- Mettre en œuvre une ingénierie financière adaptée pour sanctuariser les financements publics, par exemple : affectation d'une part du FIRTE et de la LBU, des prêts à taux 0 et réduits pour les participations privées.
- Initier rapidement une zone d'expérimentation sur une année dans le cadre d'un accord préalable.

## **Construire l'avenir**

Quelle Martinique voulons-nous d'ici 20 ans ?

Ce sera forcément une Martinique où auront été mis en œuvre des projets assez importants pour répondre aux défis qui sont aujourd'hui bien identifiés.

Une politique de transport efficace est une nécessité. La multiplication en cours du temps que chacun passe dans les transports individuels et collectifs à cause des embouteillages qui sont en train de construire à l'extérieur une véritable notoriété négative n'est plus supportable. Le problème est tel qu'il exige des solutions ambitieuses. Le projet de voie transmartinique connu aussi sous le nom de « dorsale » est de ceux-là.

La Martinique devra aussi réussir sur cette période, sa transition énergétique.

Elle devra également cesser d'être frileuse par rapport aux innovations qui lui sont proposées. Ces projets devront au contraire être accueillis de manière positive et soutenus au lieu d'être combattus par principe.

Enfin, il faudra s'adapter à une menace déjà à l'œuvre : la montée des eaux océaniques.

### ***Développer la mobilité***

La Martinique souffre de trop nombreux embouteillages. La mise en œuvre du TCSP améliorera sans doute le trafic pour la zone centre, mais de nombreux problèmes subsisteront. Les ronds-points de Ducos, Rivière-Salée, Lamentin resteront engorgés. L'accès au Robert restera problématique. Le passage de Fond Lahaye à Schœlcher également. Il faut donc réfléchir à l'échelle du problème à un projet ambitieux qui changera complètement la donne négative existante, un projet de rupture qui permettra de rebattre totalement les cartes.

La Réunion a réalisé un projet dont on peut constater aujourd'hui qu'il a véritablement constitué la solution à un problème de mobilité qui ressemblait à bien des égards à celui qui se pose aujourd'hui en Martinique. La « route des Tamarins » a été ouverte il y a quelques années et chacun peut aujourd'hui constater sur place "l'effet route" sur l'ensemble de la Réunion.

En Martinique, il s'agirait de créer une nouvelle voie hors des zones occupées qui relierait le Nord et le Sud par son Centre avec des échangeurs reliés au réseau existant. Ce projet permettrait de diviser les distances par deux et de réaménager entièrement le territoire dans une nouvelle dynamique économique : revitalisation des zones d'habitat excentré, revalorisation des circuits touristiques, accélération de la mobilité et regain général d'attractivité et d'efficacité économique.

Au-delà du projet routier, il s'agit de dessiner la Martinique du 22ème siècle et de structurer nos grands défis à partir de ce nouvel équipement : le défi énergétique avec par exemple des routes solaires bordées d'éoliennes, le défi écologique avec des circulations fluidifiées dans des environnements protégés, le défi de l'attractivité avec la possibilité d'accéder rapidement et sans encombre à tous les points de l'île, le défi de l'aménagement du territoire enfin en supprimant les distances qui éloignent aujourd'hui les uns des autres. Imaginons par exemple que le Morne Rouge ne soit plus qu'à 15 minutes de Fort-de-France...

Ce projet particulièrement ambitieux n'en est pas moins réaliste sur le plan financier. Estimé à 1,3 milliard d'euros échelonnés sur 10 à 15 ans et dont une bonne partie serait financée par les fonds européens comme cela s'est passé pour la route des tamarins, l'engagement financier n'apparaît pas hors de portée de nos capacités, surtout lorsque l'on prend en compte le retour sur investissement immédiat pour la Martinique.

A côté de ce projet majeur, il faudra aussi, mettre en œuvre sans attendre d'autres chantiers routiers. Le premier d'entre eux consiste dans la construction de la liaison entre Brasserie Lorraine

et Carrère. La circulation entre les zones de Fort-de-France et du Lamentin pourrait être améliorée avec la construction d'une nouvelle voie. Il convient d'ores et déjà, d'imaginer des passages à niveau et aussi, faciliter les accès aux transports en commun pour engager les travaux dans les 5 ans.

#### Propositions d'actions à engager :

- Mettre en œuvre la liaison entre Brasserie Lorraine et Carrère.
- Mettre en œuvre les travaux d'interconnexion des zones industrielles entre Fort-de-France, Lamentin et Ducos.
- Lancer les études pour réaliser des échangeurs à Ducos, Rivière-Salée, Lamentin.
- Lancer les études pour la réalisation d'un transport en commun en site propre entre Le Lamentin et Sainte-Marie et entre Le Lamentin et Sainte-Luce.
- Etudier une solution alternative de transport public en télécabines sur la côte Caraïbe.
- Lancer dès aujourd'hui les études d'impact économique et environnemental en vue de réaliser une nouvelle voie Nord-Sud.

#### ***Réussir la transition énergétique***

Sortir de l'énergie hydrocarburée est vital, tant pour diminuer les effets du changement climatique que pour appréhender la raréfaction des ressources. La Martinique est encore trop largement dépendante du pétrole. Elle bénéficie pourtant d'un climat et d'une géographie propices aux énergies renouvelables. Il existe de nombreux freins à lever, notamment en termes urbains et fonciers pour gagner ce pari.

#### Propositions d'actions à engager :

- Accorder opérateurs, élus et population sur les grands projets à réaliser pour l'éolien, l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse.
- Inciter à la mise en œuvre de systèmes en autoconsommation

en eau et en énergie pour les habitations.

- Aider à la mise en place d'un réseau de recharge alimenté en énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire pour les véhicules électriques.

### ***Libérer l'innovation***

Nos entreprises et nos acteurs innovent, ils ont des idées. Pour aller plus loin, il faut les encourager pour permettre à ces idées de devenir autant de réalités. Trop souvent encore, les initiatives souffrent de lourdeurs dans l'instruction des dossiers. Les cadres d'intervention prévus peuvent se révéler inadéquats, les délais administratifs mettent à rude épreuve les porteurs de projet. Ils convient de faciliter et fluidifier le soutien à ces entreprises.

Au moins trois innovations proches du BTP sont particulièrement en souffrance :

Le projet « Sékirit Li » dont l'objet est de mettre en sûreté les personnes dans un bâtiment qui ne pourra pas résister aux risques parasismiques.

Le projet « Fib and Co » qui prévoit de valoriser la fibre des bananiers pour le revêtement de surfaces et l'isolation thermique et acoustique.

Le projet "KayFlô" qui propose un habitat flottant et écologique pour développer une nouvelle offre hôtelière haut de gamme.

### **Propositions d'actions à engager :**

- Soutenir les projets innovants, et les expérimenter chaque fois que possible : la route solaire, les nouveaux matériaux, les nouvelles générations de couvertures...
- Imaginer et construire un écosystème favorable à l'innovation, notamment au plan financier.
- Mettre en place des moyens de financement et de soutien à l'innovation (via le fonds "Jeremy" par exemple)
- Développer la digitalisation des métiers du BTP autour du BIM, la plateforme numérique participative.

### ***Anticiper la montée des eaux océaniques***

La montée des eaux océaniques n'est pas un risque, c'est déjà une réalité. D'ici quelques dizaines d'années, ses effets seront de plus en plus prégnants. Le professeur Pascal SAFFACHE ne cesse de nous alerter sur ce qui est inéluctable. La seule question restant ouverte est celle de la rapidité de la montée de ces eaux océaniques

L'adaptation à ce phénomène n'est pas une option. Il faut maintenant définir des stratégies à mettre en œuvre : reculer, renforcer, gagner en mer ? Il nous faut choisir et vite.

### **Propositions d'actions à engager :**

- Engager une étude prospective pour définir les impacts et identifier les scénarios envisageables, la faisabilité technique et sociale et les coûts.
- Engager un très large débat avec l'ensemble des acteurs et la population pour décider des orientations à prendre.
- Mettre en place un observatoire du niveau des mers de la Martinique.

## IV

### Discours de clôture des Ateliers du BTP du 14 mars

Steve PATOLE, président du SEBTPAM

Mesdames, messieurs, chers amis,

L'objectif de ces Ateliers du BTP est, à mon avis, largement atteint et nous devons remercier ceux qui en ont eu l'idée et ceux qui les ont organisés. C'était une grande première et les représentants de la plupart des acteurs de la filière construction se sont rassemblés et ont échangé sur l'état de nos professions et sur nos perspectives.

Nos handicaps ont été clairement soulignés. J'en ai retenu trois, qui sont majeurs.

1- Le premier est un contexte économique déprimé qui ne semble pas en voie de s'améliorer. Nos collectivités locales dont les dépenses représentaient le quart du PIB régional, deux fois plus que la moyenne nationale, sont en état de quasi faillite. Leurs dépenses d'investissement ont reculé de plus de 30% depuis la fin de la décennie précédente. Et le récent discours d'introduction du président Marie-Jeanne devant la plénière de la CTM nous indique bien qu'il y aura bien, en 2018, une nouvelle baisse de la commande de travaux, après celles de 2016 et 2017. Faut-il rappeler que la région et le département, puis la CTM, réalisaient 60% de l'investissement de l'ensemble des collectivités locales ? L'état se désengage de plus en plus.

2- Une seconde contrainte est le déclin démographique qui modifie la taille de notre marché et, très probablement, la composition de la demande. Nous devons prendre garde à tous ceux qui veulent en prendre prétexte pour ralentir la production de collectifs sociaux ou pour ne pas aider le logement intermédiaire, sans se demander si le parc vacant est adapté aux besoins.

3- Le troisième handicap d'importance est la fracture entre nos dirigeants politiques et le monde de l'entreprise. Cette fracture, vous l'avez compris, passe même entre les composantes de la majorité aux affaires. Il n'y a, chez les dirigeants de notre collectivité, aucune vision globale, ou très peu, aucune volonté

de nous ouvrir des perspectives, ou très peu, aucune volonté de coopération, ou très peu, même pas celle de nous fournir les informations que nous ne cessons de solliciter. Et ils cherchent, en outre, et ils y réussissent trop souvent, à nous diviser.

Mais je crois qu'il sort de ces Ateliers une formidable promesse.

Je crois que nous avons tous compris que nous devons sortir de la course du rat, le rat enfermé dans une cage qui dépense une énergie folle à tourner en rond, sans jamais avancer.

Nous avons compris que nous devons prendre l'initiative.

Envers nous-mêmes, d'abord. Nous devons nous unir pour être forts. Nous devons mutualiser nos moyens pour mieux saisir les opportunités qui nous échappent, parce que nous ne sommes pas suffisamment informés. Il faut y mettre les moyens en ressources financières et en ressources humaines.

Mais nous avons aussi à prendre les initiatives utiles pour être entendus.

Nous ne sommes pas porteurs des intérêts d'une corporation. Nous sommes, nous aussi, porteurs des intérêts de la Martinique, de l'emploi de ses travailleurs, du développement de son économie.

Nous n'avons de leçon de patriotisme à recevoir de personne. Et nous sommes déterminés.

Ne quittons pas ces Ateliers sans avoir fixé la date de la prochaine réunion d'un comité de coordination.

Je vous remercie.

*Steve PATOLE*  
*Président du SEBTPAM*  
*14 Mars 2018*

Merci à

SAPEB, COLAS, CARAÏB MOTER, Les Sablières de Fond Canonville, LAFARGE Antilles, SOGEA Martinique, Antilles Matériel Service, BIOMETAL, COTTRELL, La FEMEC, Le RSMA, Contact-Entreprises, L'AMPI, SEBTPAM, CNATP, CAPEB, COBATY, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, L'ADEME, La CCIM, La CPME, Le CODERUM, Le MEDEF Martinique, La FTPE, FFB, La CTM, La DEAL, La Préfecture de Martinique, Imprimerie PRIM, Jean-Marc SALPETRIER... ainsi que les nombreux intervenants aux tables rondes des Ateliers du BTP.

Edition juin 2018  
Ce livre a été imprimé par Imprimerie PRIM

Après les Ateliers de la Mer en 2015 et les Ateliers du Rhum en 2016, Contact-Entreprises et ses partenaires ont organisé les **Ateliers du BTP** en mars 2018 au Château de la Favorite.

Ces **Ateliers du BTP** avaient pour ambition de mobiliser les acteurs de la filière autour d'une question simple : « **Et si le BTP construisait la Martinique de demain ?** » en vue de produire une vision claire et porteuse d'avenir. Pendant deux journées et demie de rencontres et de tables rondes, plus de 500 personnes ont pu participer aux échanges sur les thématiques-clés du secteur :

- Et si le BTP se libérait de ses contraintes ?
- Et si la commande n'était pas que publique ?
- Et si le changement climatique était une opportunité ?
- Et si la Martinique devenait l'experte de la prévention des risques naturels ?
- Et si la Martinique devenait le pilote mondial de la norme tropicale ?
- Et si la Martinique se projetait dans l'avenir ?
- Et si le BTP innovait pour développer l'emploi ?

Ces deux journées intenses ont permis de construire une vision partagée pour la Martinique, en associant les acteurs économiques motivés, les élus volontaires, les services concernés de l'Etat et les citoyens experts ou engagés. Ce sont ces réflexions inspirées, et-souhaitons-le - inspirantes, que nous livrons aujourd'hui dans ce petit livre gris du BTP.

Puissent-elles aider à construire la Martinique de demain.